



FICHE D'INSCRIPTION SAISON 2012-2013



Partie réservée au club

Section :

Montant cotisation :

N° de licence :

IDENTITE DE LA GYMNASTE

NOM _____ PRENOM _____

DATE ET LIEU DE NAISSANCE _____

NOM DES PARENTS (s'il diffère de celui de la gymnaste) _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____ VILLE _____

E MAIL _____@_____

E MAIL _____@_____

TELEPHONE FIXE _____ PORTABLE _____

PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE (personne joignable durant les entrainements)

FICHE D'AUTORISATION

Je soussigné (NOM et PRENOM) _____

responsable légal de _____

1/ autorise les responsables à prendre, en cas d'urgence, toute décision qui s'avèrerait nécessaire lors des entrainements, stages ou des compétitions.

2/ m'engage à récupérer mon enfant à l'heure précise de la fin du cours

3/ dégage le club de toutes responsabilités en cas de vol dans les vestiaires

(suite fiche d'autorisation)

4/ m'engage à respecter la logistique du club dans le cadre d'une participation en compétition [consignes de l'entraîneur, organisation mise en place lors des déplacements, esprit d'équipe et de fair-play en direction des autres concurrents, organisateurs, juges, etc.]

5/ J'atteste avoir lu et être en accord avec le règlement interne de la GR HAUTE ARIEGE

6/ J'autorise la GR HAUTE ARIEGE à photographier/filmer mon enfant à des fins non commerciales et à être éventuellement diffusé sur le site Internet du club ou par voie de presse.

Date et signature (mention « Lu et approuvé ») :

MODALITES DE REGLEMENT DE LA COTISATION

[se référer au document « Informations »]

Mode de paiement : chèque -espèce

Si paiement par chèque : paiement en une fois - paiement en trois fois

Versements	1 ^{er} chèque	2 ^{ème} chèque	3 ^{ème} chèque
N° des chèques			
Montant des chèques			
Nom sur les chèques			

Il est impératif de transmettre le ou les chèques le jour de l'inscription
Etablir les chèques au nom de la GR HAUTE ARIEGE

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

1/Accepteriez -vous de participer à des actions bénévoles au sein de l'association (gala, manifestations diverses, organisation des déplacements...)? OUI/ NON

2/ Accepteriez vous de suivre une formation auprès de la Fédération Française de Gymnastique afin de devenir juge ou entraîneur ? OUI/ NON

Date et signature (mention « Lu et approuvé ») :



INFORMATIONS (A CONSERVER)



PIECES A FOURNIR AVEC LA FICHE D'INSCRIPTION REMPLIE ET SIGNEE :

- Certificat médical autorisant la pratique de la gymnastique rythmique, indiquant une date postérieure au 1^{er} août 2012
- 2 photos d'identité récentes avec le nom de la gymnaste écrit au dos
- 2 enveloppes timbrées à l'adresse des parents
- Chèque(s) à l'ordre de la GR HAUTE ARIEGE

TARIFS DES COTISATIONS 2012-2013

BABY GYMS	95 €
ECOLE DE GRS	105 €
COUPE FORMATION	105 €
CATEGORIE COMPETITION (critériums, fédérales, DC et DF)	120 €

- ✓ A noter : Pour deux enfants licenciés au club, une remise de 10€ sera accordée sur la seconde licence.
- ✓ Le club n'impose aucun justaucorps ou survêtement de club = 0 frais supplémentaire.

DATES DE REPRISE DES ENTRAINEMENTS

BABY GYMS : Semaine du 1er octobre 2012

ECOLE DE GRS : Semaine du 1er octobre 2012

COUPE FORMATION : Semaine du 24 septembre 2012

CATEGORIE COMPETITION : gymnaste présentant un individuel en compétition : Semaine du 3 septembre

CATEGORIE COMPETITION : gymnaste ne présentant pas un individuel en compétition: Semaine du 24 septembre

RETOUR DES DOSSIERS D'INSCRIPTION

ATTENTION :

AUCUNE GYMNASTE NE SERA ACCEPTEE A L'ENTRAINEMENT :

- APRES LE 17 SEPTEMBRE 2012 (gymnaste reprenant fin août)
- APRES LE 22 OCTOBRE 2012 (gymnaste reprenant début octobre)

SI LE DOSSIER N'EST PAS COMPLET



INFORMATIONS (A CONSERVER)



RENSEIGNEMENTS CLUB GR HAUTE ARIEGE

Membres du bureau de la GR HAUTE ARIEGE

Président	Bruno ROUX
Vice-présidente	Carmen MARCHANT
Secrétaire	Patricia ROQUES
Secrétaire adjointe	Martine LAFON
Trésorière	Sylvie MARTY

Contacts

Téléphone : 06.61.97.47.22 (Président)

Mail : brunoroux@hotmail.fr

Site internet : <http://grhauteariege.canalblog.com/>

SITE INTERNET

Le club dispose de son propre site internet sur lequel un maximum d'informations susceptibles de vous intéresser est diffusé. Avec près de 500 visites par mois, notre site se veut convivial et facile d'utilisation. Nous vous conseillons de le consulter et de vous inscrire à la newsletter afin de recevoir les informations en temps réel (vie du club, compétitions).

NOS SITES D'ENTRAINEMENT

Gymnase de Mercus : Coupe formation et sections de compétition (individuelles et ensembles)

Salle municipale de Quié : Baby Gyms et école de GRS

Salle ASPTT de Vernajoul : Baby Gyms, école de GRS, coupe formation, sections de compétition



INFORMATIONS (A CONSERVER)



PLANNING **INDICATIF** DES ENTRAÎNEMENTS

	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Baby Gyms Quié	18h-19h15 Salle polyvalente Quié				
Ecole de GRS Quié	18h-19h30 Salle polyvalente Quié				
Baby Gyms Vernajoul	18h-19h15 Salle ASPTT Vernajoul				
Ecole de GRS Vernajoul Niveau 2			18h-19h30 Salle ASPTT Vernajoul		
Ecole de GRS Vernajoul Niveau 1					15h-16h30 Salle ASPTT Vernajoul
<u>DC2</u> <u>DC3</u> <u>DC4</u>				18h-20h Gymnase Mercus	10h-12h Salle ASPTT Vernajoul
<u>DC1-DF</u>		18h-20h Gymnase Mercus		18h-20h Gymnase Mercus	10h-12h Salle ASPTT Vernajoul
<u>Coupe formation</u> <u>Vernajoul</u>					13h30-15h Salle ASPTT Vernajoul
<u>Coupe formation</u> <u>Mercus</u>		18h-19h30 Gymnase Mercus			
	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi

PLANNING INDICATIF DE LA SAISON 2012-2013 : DATES A RETENIR

- ➔ Spectacle de mi-saison (galette des rois) : Dimanche 27 janvier 2013
- ➔ Gala annuel de fin de saison : Dimanche 30 juin 2013



INFORMATIONS (A CONSERVER)



INFORMATIONS IMPORTANTES A DESTINATION DES PARENTS DE GYMNASTES ENGAGEES EN COMPETITION

✓ Orientation des gymnastes

Seuls les entraîneurs sont habilités à décider de la catégorie dans laquelle doit évoluer une gymnaste. Il en est de même pour l'organisation des équipes de compétition.

Il est rappelé que les programmes sont imposés par la fédération FFG et qu'ils engendrent la constitution de groupes d'entraînement et de compétition en tenant compte du niveau des gymnastes et de leur année de naissance.

Selon les besoins (nouvelles inscriptions notamment) des tests seront réalisés en début de saison au sein du club afin de déterminer le niveau et la catégorie de compétition des gymnastes.

✓ Entraînements

Horaires et tenue vestimentaire

Les horaires des cours doivent être respectés et les gymnastes doivent être présentes 10 minutes avant le début de l'entraînement afin de participer au déroulement du praticable.

Les gymnastes qui ne seront pas en tenue (short, corsaire, caleçon et tee-shirt près du corps), coiffées (queue de cheval, chignon, barrettes pour retenir la frange, etc.), et qui ne participeront pas à la mise en place du praticable ne pourront participer à l'entraînement.

De la même façon, les gymnastes s'engagent à procéder au rangement de la salle en fin d'entraînement (rangement du praticable et des engins). Il convient donc de prévoir un battement de 10 minutes en fin d'entraînement.

Afin de faciliter le travail des entraîneurs et des enfants, il est demandé aux familles de ne venir voir ceux-ci que 5 minutes avant la fin du cours, et non plus tôt.

Absentéisme

Les gymnastes doivent signaler toute absence le plus tôt possible auprès de leur entraîneur (par téléphone ou par mail).

Il est rappelé que les gymnastes participent à un programme de compétition et que, par voie de conséquence et sauf en cas de force majeure, elles doivent être présentes à tous les entraînements.

Plusieurs absences injustifiées ou une incapacité totale trop longue entraîneront le retrait de la gymnaste de l'équipe afin de ne pas perturber la progression technique.

Des entraînements supplémentaires ou stages pourront être organisés en période de compétition. Ces stages de préparation sont obligatoires.

Objets personnels

Il est interdit d'avoir des objets de valeur durant les cours, ainsi que des bijoux (risque de blessure pour soi, les autres, et risque de vol). Il est strictement interdit d'utiliser son téléphone portable durant les entraînements (appels, SMS...).

✓ Compétitions

Assiduité

Les parents acceptant que leur(s) enfant(s) participe(nt) aux compétitions s'engagent à assurer leur présence le jour des compétitions mais également durant les entraînements précédents l'échéance compétitive.

Les dates de compétition seront communiquées dès le mois de septembre 2012.

Modalités de déplacement

Lors des déplacements pour les compétitions, le transport et l'hébergement restent à la charge des familles.

En cas de difficulté, il convient de s'adresser aux familles de la même équipe ou d'une autre équipe participant à la même compétition. En tout état de cause, les parents s'engagent à respecter les consignes d'organisation communiquées (horaires d'arrivée, coiffure et maquillage, etc).

Nous vous rappelons que l'accès aux compétitions est payant pour le public (le prix peut varier en fonction du club organisateur).

Tenue requise

L'achat d'un justaucorps et de demi-pointes est obligatoire pour les compétitions.

En ensemble, le choix de justaucorps se fait d'un commun accord entre les parents, les gymnastes et l'entraîneur. En cas de différends, l'entraîneur prendra la décision finale.

Les engins utilisés pour la compétition sont attribués spécifiquement à chaque gymnaste en début d'année. Ils devront être restitués au club en fin de saison sportive.

La décoration des engins (scotch spécifique, peinture pour rubans...) est à la charge des gymnastes. Les entraîneurs peuvent vous conseiller (choix de la couleur, des matières, fournisseur).

Forfait

L'engagement d'une gymnaste ou d'un ensemble en compétition engendre pour le club le paiement de frais d'engagement. Ces frais ne sont pas restitués au club lors d'un forfait (même absence justifiée par un certificat médical). De même, il convient de noter que tout forfait non justifié médicalement entraîne pour le club le paiement d'une amende importante.

✓ Discipline

Les gymnastes et parents des gymnastes doivent respecter les remarques et les décisions prises par les entraîneurs. Elles sont toujours prises dans l'intérêt des gymnastes pour leur bien-être et leur sécurité afin de leur assurer une bonne préparation physique et une bonne progression sportive. L'indiscipline répétée ou le non respect de ce règlement par un/une gymnaste fera l'objet d'une réunion exceptionnelle du bureau de la GR Haute Ariège.

Les gymnastes et les parents doivent s'engager à respecter les décisions des entraîneurs qui sont seuls juges :

- des aptitudes de la gymnaste à participer aux compétitions en équipe ou en individuelle
- du choix de la musique, de la composition des enchaînements, et des engins.

Le maintien de l'esprit sportif au sein de la section devra toujours être respecté.

* * *